



## Ambulances de creil

-----  
Par alain609

Bonjour a tous ,  
sorti de l'hopital de creil , transport a mon domicile par les ambulances ,  
envoi a mon domicile facture de 72,72 EUROS , que j' ai regle immediatement ,  
facture envoyee a ma mutuelle , reponse de celle ci , cette somme deja regle aux ambulances ,  
donc ceux ci se sont fait regler par la mutuelle et par moi meme la meme somme  
LRAR envoyee , pas de reponse n que faire  
merci beaucoup pour votre aide  
cordialement.

-----  
Par Moidu60

Bonjour,

pas de réponse, c'est à dire? cela fait combien de temps que vous avez reçu l'accusé de réception ?  
Ici on est dans un paiement de l'indu a priori.  
Il semble évident que vous avez le droit que l'on vous rembourse la somme indument versée, vous avez fourni dans  
votre courrier la preuve que la mutuelle a bien rembourser l'ambulance?

-----  
Par martine1952

Bonjour, il y a 8jours que j'ai reçu l'accuse de reception , tous les documents ont ete fournis preuve de paiement par la  
mutuelle ; ne repond pas au tel , ni mails  
merci  
cordialement

-----  
Par alain609

Bonjour ,  
plus de 10 jours que j'ai reçu l'accuse de reception et toujours aucune reponse ,  
que puis je faire ? déposer une plainte?  
merci pour vos reponses ,  
Bien cordialement.